

**BULLETIN DE VERSEMENT DES DROITS DE SCOLARITE 2018/2019**  
**INSCRIPTION ou REINSCRIPTION EN DOCTORAT ou HDR**  
**NOM : ..... PRENOM : .....**

Les droits d'inscription sont fixés chaque année par arrêté ministériel.

Droits concernés	Montant dû	Validation du montant par le Service Etudes et Scolarité
Droit d'inscription	380.00€	Cachet du service

Si vous êtes boursier CROUS, vous serez exonéré des droits de scolarité à condition de fournir une photocopie recto-verso de votre attribution définitive ou conditionnelle de bourse pour l'année 2018/2019.

Le paiement sera effectué par :

- Prélèvement  en 1 fois } Mandat SEPA ci-joint à remplir et signer et Relevé  
 en 2 fois } d'Identité Bancaire (RIB) à joindre  
 en 3 fois }
- Chèque bancaire  À libeller à l'ordre de l'*Agent Comptable de l'ENS de Lyon*
- Carte bancaire  }  
 Espèces  } Auprès de la Direction de la Comptabilité
- Virement  À l'ENS de Lyon (pour obtenir le RIB de l'école, merci d'en faire la demande auprès du Bureau du 3<sup>ème</sup> cycle)

Lyon, le  
Signature de l'étudiant.e

L'Agent Comptable  
(Cachet et visa)



